

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°8

DÉCEMBRE 2014

CODE DE L'URBANISME ET PLU

Le paysage de Saint-Martin se dessine

Voilà un an que la Collectivité de Saint-Martin et ses équipes dédiées, travaillent à la création du nouveau Code de l'Urbanisme de Saint-Martin et du Plan Local Urbain (PLU). Le sénateur Guillaume Arnell, 1er Vice-Président du conseil territorial chargé du développement durable du territoire, revient sur les enjeux de ces deux documents, qui vont dessiner le nouveau visage de Saint-Martin pour les années à venir.

C'est le pôle de Développement Durable de la Collectivité qui est chargé de la réalisation de ces travaux. Sous l'égide du Vice-Président Guillaume Arnell, la rédaction du Code de l'Urbanisme de Saint-Martin a été élaborée en concertation avec l'ensemble des professionnels concernés (architectes, géomètres, notaires, avocats, etc.), les personnes publiques associées et les services de l'état. Le pilotage de ces deux chantiers a été confié à Jean-Marie Duprat, chargé de mission auprès du Vice-Président Guillaume Arnell, avec la participation du Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme dirigé par Ronald Gunot.



Ronald Gunot, Jean-Marie Duprat et le sénateur Guillaume Arnell devant le Plan Local d'Urbanisme.



Le code de l'urbanisme est un document de référence dans lequel figure l'ensemble des règles d'urbanisme régissant le Territoire de St Martin, notre Collectivité étant compétente en matière d'urbanisme depuis le

SOMMAIRE

Page 1 :

- Code de l'Urbanisme et P.L.U.

Page 2 :

- L'édito de la Présidente Aline Hanson
- Code de l'Urbanisme et P.L.U. (suite...)

Page 3 :

- Les décisions du conseil exécutif
- Redynamisation de Marigot

Page 4 :

- Réhabilitation AW34 baie orientale
- Forum Emploi RUP à Tenerife

Page 5 :

- Forum Pro Jeunesse
- Conférence Coopération régionale

Page 6 :

- Droits de l'enfant
- Ligue contre le cancer

Page 7 :

- Rencontre de la Croix-Rouge
- Rencontre d'une délégation de Sandy Ground

Page 8 :

- L'actualité de la COM en bref...

Page 9 :

- Réunions de travail avec l'éducation nationale
- Forum des parents
- Institut de beauté pédagogique

Page 10 :

- Exposition du Périscolaire
- Concours Initiative St Martin

Page 11 :

- Intervention du sénateur Guillaume Arnell
- Commémoration de l'Armistice 14-18

Page 12 :

- Les célébrations du Saint-Martin's Day



L'édito de la Présidente

Après l'ouragan Gonzalo, le 13 octobre dernier, notre territoire a été touché par des pluies diluviennes, dans la nuit du 7 au 8 novembre, entraînant des inondations conséquentes dans les secteurs les plus exposés de l'île. J'ai fait part à notre ministre de référence, madame George Pau-Langevin, des conséquences de ces inondations et du passage de l'ouragan, et nous attendons désormais que l'état de Catastrophe Naturelle soit décrété, eu égard à ces deux événements climatiques majeurs.

Dans un autre registre, nous avons présenté les orientations budgétaires de 2015, le 20 novembre dernier en Conseil territorial. Ces orientations traduisent les grandes lignes de notre politique et les projets de l'année à venir. Elles visent à réduire les retards structurels et s'inscrivent dans la continuité de l'exercice précédent, soit dans un contexte de crise financière, économique et sociale qui malheureusement perdure.

Pour la première fois, le budget primitif de la Collectivité sera soumis au vote du conseil territorial en décembre, de manière à anticiper au maximum la gestion de l'année 2015. Le conseil territorial se réunira à cet effet le 18 décembre prochain.

Nous arrivons bientôt au terme d'une année 2014 particulièrement dense pour notre Collectivité et j'aurais l'occasion de tirer le bilan des actions concrètes que nous avons engagées, dans notre prochaine e-newsletter (janvier 2015).

En attendant de revenir avec vous sur les grands enjeux de notre territoire, permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Que la trêve de Noël vous apporte joie, spiritualité et partage.

1er avril 2012. Ce code est fin prêt, il a été officiellement présenté aux élus, aux professionnels et au grand public, le jeudi 04 décembre dernier, lors d'une grande réunion de concertation à la CCISM. Il sera proposé au vote lors du Conseil territorial du 18 décembre prochain, pour être adopté définitivement.

« Nous avons souhaité un code simplifié, clair, accessible et adapté aux spécificités de notre territoire, afin qu'il constitue un véritable levier pour un urbanisme maîtrisé », prévient le sénateur Guillaume Arnell, qui ajoute que ce code, accessible et simplifié, permettra aussi un meilleur respect des règles d'urbanisme à Saint-Martin. Une fois le code de l'urbanisme adopté, la Collectivité pourra finaliser le Projet du Plan Local d'Urbanisme.

Le PLU définit les grandes lignes du développement du territoire

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) apportant avec lui l'obligation incontournable de respecter l'environnement et de mettre en œuvre les principes du développement durable. Une dimension qualitative que nos élus ont parfaitement bien intégrée et qui va permettre de développer le territoire de façon progressive et harmonieuse.

« Le PLU nous donne l'opportunité de supprimer les incohérences du passé et de créer une homogénéité d'ensemble, avec un zonage cohérent, une densification des zones urbanisées et une extension mesurée des constructions », tient à préciser Guillaume Arnell.

Avec un PLU adapté et pensé sur le long terme, la Collectivité de Saint-Martin se dote d'un outil de développement non négligeable qui va permettre une organisation structurée et réfléchie du territoire, à travers les grands enjeux que sont le développement du tourisme, la gestion des espaces agricoles, la protection des sites naturels, le développement qualitatif des espaces urbains et du patrimoine bâti, et la mise en œuvre de grands projets comme l'aménagement de la baie de Marigot ou la redynamisation du centre-ville de Marigot. Un document qui s'appuiera sur le code de l'urbanisme pour prendre son véritable envol courant 2015.

Les doléances ou observations concernant le PLU peuvent être adressées par courriel au chargé de mission du Pôle Développement Durable.

Adresse courriel : jean-marie.duprat@com-saint-martin.fr.

Vous pouvez également adresser vos doléances ou observations par courrier postal à :

Madame la Présidente Aline Hanson, à l'attention de Monsieur Jean-Marie Duprat, chargé de mission Pôle Développement Durable.

A SAVOIR...

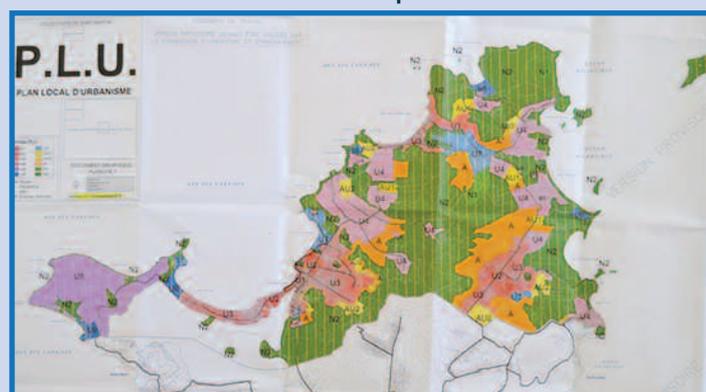
Depuis le 1er avril 2012, La loi Organique (II de l'article LO. 6314-3 du Code général des Collectivités territoriales, CGCT) prévoit que la Collectivité de Saint-Martin fixe ses règles dans diverses matières parmi lesquelles l'Urbanisme.

La collectivité a donc compétence pour écrire le Droit de l'Urbanisme excepté :

Pour la délivrance d'autorisations concernant constructions, installations ou travaux pour le compte de l'Etat ou de ses établissements publics, pour lesquelles seul l'Etat demeure compétent.

Pour la rédaction des dispositions pénales concernant les infractions aux règles d'urbanisme, le domaine de l'urbanisme n'étant pas pris en compte dans l'article L.O 6314-5.

Par ailleurs, le code de l'Urbanisme national qui s'applique à St Martin a été modifié dans le cadre de la réforme du 1er mars 2012 portant notamment sur la surface de plancher et la fiscalité de l'aménagement.



En outre, le projet de révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) de St Martin et son évolution en PLU (Plan Local d'Urbanisme), nécessite d'être élaboré en cohérence avec les règles d'urbanisme applicables sur son Territoire.

Les dernières décisions du conseil exécutif

Attributions de marchés publics

Considérant la nécessité d'implanter des caméras de surveillance supplémentaires sur le territoire de la Collectivité de Saint-Martin et considérant que la somme attribuée à la signature du marché devait être modifiée du fait de l'augmentation de ces implantations supplémentaires, le conseil exécutif, réuni le 25 novembre 2014, a voté une délibération visant à acter l'engagement de ce marché public préalablement validé par la commission d'appel d'offres, le 13 novembre 2014. Il s'agit du rajout de 16 caméras sur l'ensemble du territoire, ainsi que quatre caméras de lecture de plaques d'immatriculation. Ce marché public a été confié à l'entreprise Getelec.

Le Conseil exécutif a également autorisé la Présidente à signer l'acte d'engagement d'un marché public, préalablement validé par la commission d'appel d'offres, le 13 novembre 2014, relatif à l'attribution à l'entreprise Cariburo de deux lots de fournitures de mobiliers de bureau et de fournitures de mobiliers scolaires.

Le Conseil exécutif a enfin autorisé la Présidente à signer l'acte d'engagement d'un marché public préalablement validé par la commission d'appel d'offres le 14 novembre

2014, visant à attribuer la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bassin de Belle Plaine, au groupement SAFEGE et Independant Consulting Engineers N.V. Un projet de rétention d'eau réalisé conjointement entre les deux parties de l'île financé par les fonds européens Interreg Caraïbes.

Attribution d'une subvention à l'association « Manteau de Saint-Martin »

L'association Le Manteau de Saint-Martin se donne pour mission d'assurer un accueil de jour, l'hébergement, l'accompagnement, et l'insertion sociale de personnes en grandes difficultés. Elle gère également le Centre d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence (CAHU), créé en 1998.

L'association rencontre des difficultés financières structurelles et certaines mesures de rationalisation ont été réalisées dans un objectif de réduction des charges, permettant une réduction des postes de dépenses. Dans ce contexte difficile, le Conseil exécutif, réuni le 25 novembre, a décidé d'octroyer une subvention de la Collectivité au Manteau de Saint-Martin, afin de l'aider à mener à bien ses missions caritatives. Cette subvention vient

en complément de la dotation donnée par l'état.

Attribution de l'Aide territoriale à la rémunération des emplois d'avenir au GRETA

Le 25 janvier 2013, la Collectivité de Saint-Martin a signé une convention avec l'état par laquelle elle s'engage à prendre en charge la part du salaire et les charges sociales afférant non couvertes par l'état, à savoir 25% du SMIC (Salaire minimum interprofessionnel de croissance) de personnes signataires d'un contrat emploi d'avenir.

Cette aide en faveur des employeurs associatifs exerçant des activités présentant un caractère d'utilité sociale, environnementale ou des activités ayant un fort potentiel de création d'emplois, est gérée pour le compte de la Collectivité par l'Agence de Services et de Paiement (ASP), délégation de la Guadeloupe. Afin de répondre à la demande du GRETA, relative à la prise en charge de 25% du salaire de deux agents recrutés sous contrat emploi d'avenir, le conseil exécutif a autorisé l'ASP à verser l'Aide Territoriale au demandeur, sachant que ces agents bénéficieront à la fin de ce dispositif d'un contrat d'embauche à durée indéterminée.

LES ACTIONS CONCRÈTES DE LA COM...

REDYNAMISATION DE MARIGOT

La Collectivité présente son projet aux socioprofessionnels

Lundi 17 novembre 2014, Wendel Cocks, 3e vice-président chargé du Pôle de Développement économique, a reçu en Collectivité les représentants des forces-vives et associations socioprofessionnelles du territoire, CCISM, FIP-COM, AHSM, ACM, Metimer, afin de leur présenter le projet de redynamisation du centre-ville de Marigot. Autour de la table, le groupement SEMSAMAR/AXO/CCET/ETEC/TROPISME/BC Conseils/CGIL mandaté par la Collectivité, a ainsi fait part aux socioprofessionnels des enjeux et du calendrier de réalisation du projet, sachant que la phase de diagnostic est en cours.



Chargé de la réalisation de ce projet piloté par la Collectivité, le groupement SEMSAMAR - AXO - CCET - ETEC - TROPISME - BC Conseils/CGIL a donc présenté aux représentants des forces-vives les différentes phases de réalisation de la réhabilitation de Marigot. La phase de diagnostic a débuté le 24 novembre et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars 2015.

Un diagnostic des propriétaires fonciers - une première rencontre est prévue avec eux début décem-

bre - un inventaire des commerces, des habitations et locaux vides, sera réalisé. La Collectivité envisage par ailleurs des leviers de dynamisation, à l'instar du ravalement des façades, du nettoyage des espaces publics, voire privés et de l'optimisation générale de la zone.

Lors de cette présentation, les représentants des associations socioprofessionnelles ont fait part de leurs remarques et préoccupations, tout en saluant

cette initiative de la Collectivité. La circulation et le stationnement dans le centre-ville, la sécurité des visiteurs, l'offre d'un produit bien ciblé, la mise en valeur du patrimoine et un schéma urbain adapté, sont autant de sujets prioritaires avancés par les représentants des commerçants, qui ont aussi mentionné l'urgence de mener à bien ce projet dans les meilleurs délais.

Les doléances des socioprofessionnels ont été relevées, elles seront discutées et prises en compte pour les plus pertinentes, afin d'avancer main dans la main vers une redynamisation structurée, concertée et adaptée aux besoins des professionnels.

En engageant ce projet de restructuration et de revitalisation du centre-ville de Marigot en début d'année 2014, la Présidente Aline Hanson a souhaité mettre en œuvre une nouvelle dynamique économique, créant un cadre urbain favorable au développement des commerces et à l'activité économique et un noyau de vie autour du Marigot historique. Tout cela en synergie avec le projet de développement de la baie de Marigot, qui est, lui aussi, dans sa phase opérationnelle.

PARCELLE AW34 DE LA BAIE ORIENTALE

La COM va réhabiliter la plage

Le Pôle de Développement Economique de la Collectivité, présidé par le vice-président Wendel Cocks, vient de lancer un grand projet de réhabilitation de la parcelle AW34 sur la baie Orientale, comme exprimé dans les débats d'orientations budgétaires depuis 2012. La propriété de cette parcelle située en front de mer et exploitée par une douzaine de restaurants et boutiques via une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT), appartient à la Collectivité, qui souhaite profiter des dégâts causés par le cyclone Gonzalo pour réaménager ce haut lieu du tourisme saint-martinois et le rendre plus attractif.

La Collectivité a, ainsi, mandaté la Semsamar afin qu'elle réalise les travaux de réhabilitation ; une première rencontre avait eu lieu le jeudi 23 octobre dernier, visant à exposer aux exploitants les ob-



jectifs de la Collectivité. Vendredi 31 octobre, une réunion en Collectivité réunissant les services de la COM, la Semsamar et les exploitants, a été l'occasion d'échanger avec eux et de leur présenter le projet porté par la Collectivité.

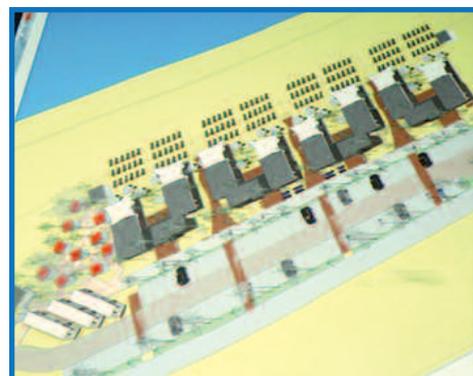
Le but de ce réaménagement est d'apporter une valeur ajoutée au site en faisant de lui un pôle d'attraction touristique, exploitable en journée comme en soirée. Un nouvel ensemble cohérent va donc être créé, tout en conservant l'esprit créole contemporain de cette partie de la baie orientale.

Les premières réflexions permettent d'avancer la création de structures légères déclinées en quatre modules, comportant chacun deux restaurants et une boutique, avec un marché touristique attenant

et une promenade longeant la parcelle. Les routes d'accès et un parking de 80 places (avec équipement sanitaire) sont également prévus pour accueillir les visiteurs.

Lors de la réunion, le vice-président Wendel Cocks a pris en compte les doléances des exploitants - essentiellement des questions techniques - qui viendront finaliser le projet. Quant au calendrier, le vice-président a annoncé un délai de quatre mois pour la mise en œuvre administrative avec une fermeture des établissements en juin 2015 pendant quatre mois pour les travaux.

Les exploitants ont accueilli avec enthousiasme ce projet de la Collectivité, qui va offrir une belle réhabilitation à cette parcelle exceptionnellement bien située sur la baie orientale, et lui donner le renouveau qu'elle mérite.



La Collectivité de Saint-Martin intervient au Forum Emploi RUP à Tenerife



La Collectivité de Saint-Martin, représentée par M. Thierry GOMBS, Directeur Général du pôle développement humain et Rudya LAKE, chargée de mission Affaires européennes, a participé au Forum Emploi des Régions Ultrapériphériques d'Europe, qui s'est déroulé à Santa Cruz de Tenerife, aux îles Canaries, le vendredi 14 novembre dernier.

Suite à la signature de l'accord du projet emploi RUP par l'ensemble des Présidents des régions ultrapériphériques, le Réseau Emploi RUP a officiellement été lancé à l'occasion du Forum. Ce dernier a rassemblé des représentants politiques et techniques des RUP en charge de l'emploi et de la formation, des représentants du Parlement Européen et de la Commission Européenne, des organismes de l'emploi et des universitaires.

Ce nouveau réseau a pour fin d'établir un cadre de collaboration

entre les services en charge de l'emploi et de la formation de chaque RUP, afin de mener ensemble des actions communes innovantes permettant de développer des mesures et des projets dans le domaine de l'emploi et ainsi remédier à la problématique du chômage que subit l'ensemble des RUP.

Notre Collectivité a partagé les actions qu'elle mène en matière de formation et d'emploi, à l'instar de sa stratégie de développement de la mobilité à travers la signature de la convention « Objectif 100 » avec le RSMA Guadeloupe, la signature d'une convention avec LADOM pour une mobilité encadrée des jeunes, et l'expérimentation mise en place avec des partenaires comme la CCISM, pour citer quelques exemples.

Les messages clé dégagés de cette manifestation

- Continuer à sensibiliser la Commission Européenne pour qu'elle adopte des mesures concrètes avec une reconnaissance spécifique de l'ultra périphérie dans les instruments et les programmes sectoriels européens ainsi que dans les politiques européennes liées à l'emploi.
- Appeler la Commission Européenne à appuyer l'initiative des RUP afin de mener à bien les projets que portera le Réseau emploi RUP dont la finalité est de corriger la courbe du chômage dans nos territoires qui connaissent des taux bien plus élevés qu'au niveau national.

La Maison de Saint-Martin se mobilise au Forum Pro Jeunesse



Le Forum Pro Jeunesse, 2e édition, est un événement phare en métropole. Il s'est déroulé dans cinq grandes villes de France, Paris, Lille, Lyon, Montpellier, Toulouse, le samedi 29 novembre 2014, avec une déclinaison dans plusieurs villes d'Outre-mer, dont Saint-Martin. La Maison de Saint-Martin à Paris a participé à ce Forum, tout comme le lycée polyvalent des îles du Nord qui a

invité ses élèves à prendre part au Forum depuis le lycée (via Internet), toute la matinée du samedi 29 novembre.

Le Forum Pro Jeunesse visait à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes issus des quartiers populaires et des jeunes de l'outre-mer en situation de mobilité dans l'Hexagone. L'idée étant d'apporter un maximum de réponses et d'opportunités en termes d'emploi, de stages, d'alternance, de logement aux étudiants.

La Collectivité de Saint-Martin et son antenne de Paris ont décidé de s'associer à cet événement : L'équipe de la Maison de Saint-Martin a ouvert son stand au CIDJ de Paris, au 101 Quai Branly, tandis que l'Association des jeunes de Saint-Martin Pel'Icarus était présente au CRIJ de Lyon, 66 Cours Charlemagne, en partenariat avec l'antenne de Paris. Sollicité par l'équipe de Paris, le Lycée polyvalent des îles du Nord a ouvert le Forum à ses élèves, sous l'égide du proviseur Madame Hamlet et de son adjoint Mr Gumbs. Ainsi, samedi 29 novembre, des visioconférences ont

été installées au lycée, sous deux formes différentes en web conférences sur les opportunités à l'international et sur l'entrepreneuriat et en web atelier interactifs.

Par cette participation active au Forum Pro Jeunesse, la Maison de Saint-Martin à Paris a ainsi fait le lien avec les étudiants et lycéens, en les aidant au mieux sur les différentes filières à leur disposition.



CONFÉRENCE DE COOPÉRATION RÉGIONALE ANTILLES GUYANE La vice-présidente Rosette Gumbs-Lake souligne le potentiel de notre territoire



Le Ministère des Outre-Mer et le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International ont organisé les 6 et 7 novembre 2014 au Palais des Congrès de Madiana à Schoelcher, en Martinique, la 11ème édition de la Conférence de Coopération Régionale Antilles Guyane. La vice-présidente Rosette Gumbs-Lake a représenté notre Collectivité territoriale et s'est exprimée au nom de la Présidente Aline Hanson sur les enjeux de la coopération régionale.

Il s'agissait pour notre Collectivité de se positionner sur la coopération régionale, et de mettre en exergue au travers d'exemple concrets le potentiel de notre île binationale en matière de coopération. Dans ce cadre, la conférence a tout d'abord pour objet de faire un point sur l'état d'avancement des chantiers en cours dans les différents territoires régionaux. Elle est aussi une instance d'impulsion, de coordination et de mise en cohérence des actions et projets menés par les services de l'Etat et les Collectivités locales, notamment régionales.

Mme Rosette GUMBS-LAKE, représentant la Présidente de la Collectivité de Saint-Martin, Mme Aline HANSON, a pu mettre en avant la coopération quotidienne et naturelle au départ de Saint-Martin avec ses voisins les plus proches de la sous-région. Et comme elle l'a précisé dans son intervention, « c'est au sein de cet ensemble que Saint-Martin cherche à valoriser ses atouts en trouvant les moyens de dépasser les contraintes imposées par notre triple appartenance pour répondre aux défis d'une Caraïbe qui se construit. ».

A l'issue des interventions politiques, la Ministre des Outre-Mer, madame George Pau-Langevin, a signé le protocole d'accord 2014-2017 avec Ubi-france, l'Agence Française du Développement (AFD) et la BPI FRANCE, en faveur du développement à l'export des entreprises des Antilles et de la Guyane.

Ce protocole d'accord intègre désormais l'aide à l'export pour les entreprises de la Collectivité de Saint-Martin. Il représente en ce sens une avancée considérable pour le développement international de nos entreprises, et permet désormais à la CCISM de promouvoir à travers un guichet export unique l'accompagnement à l'export de nos entreprises, en renforçant leur compétitivité et facilitant leurs démarches internationales.



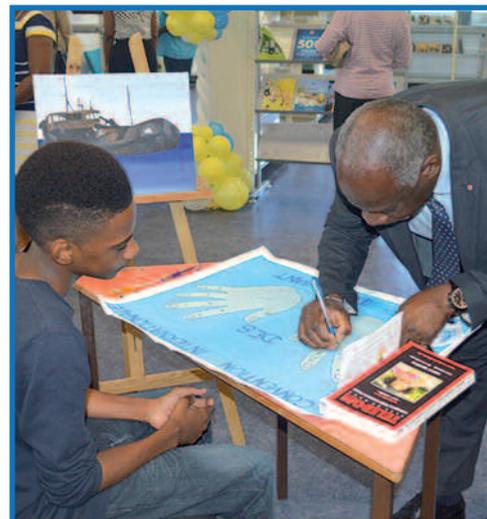
La Collectivité se mobilise pour les Droits de l'enfant

La Collectivité de Saint-Martin a organisé du 17 au 25 novembre 2014, une semaine dédiée aux Droits de l'enfant. Le service Jeunesse qui a conduit ce projet a choisi, cette année, le thème de l'Education, en s'appuyant sur les articles 28 et 29 de la Convention des Droits de l'enfant. Le slogan retenu était : « L'Education, mon premier pas vers mon avenir ».

Cette manifestation qui s'est étendue sur une semaine a été l'occasion de mettre en exergue la place des enfants dans notre société et de rappeler leurs droits fondamentaux. Plusieurs événements ont été programmés durant cette semaine dédiée, avec en point d'orgue une commémoration officielle de la Journée Internationale des Droits de l'enfant, le jeudi 20 novembre 2014, à la Médiathèque.

Dans leurs allocutions respectives face aux autorités des deux parties de l'île, la Présidente Aline Hanson et la 2e vice-présidente chargée du social, Ramona Connor, ont rappelé le rôle essentiel des parents dans l'éducation des enfants, tout en signifiant leur volonté commune d'améliorer les conditions de vie et la prise en charge des enfants sur notre territoire.

A noter qu'une exposition de peintures thématiques, réalisées par les enfants du SESSAD et de l'association Tourmesol, a été présentée à la Médiathèque tout au long de la semaine, et que des débats et animations autour des enfants ont également été organisés par le service Jeunesse de la Collectivité, qui remercie chaleureusement l'ensemble des participants à cette manifestation.



La COM met un local à disposition de la Ligue contre le cancer



La Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité, le 27 novembre, le Président de la Ligue contre le cancer, comité de Guadeloupe, monsieur Dominique Chingan, accompagné de Ketty Karam, Présidente de l'Agwadec, dans le cadre de la signature d'une convention visant à mettre à disposition de la Ligue contre le cancer un local de la Collectivité, sis à l'immeuble Semsamar à Marigot. Le local était inauguré le lendemain, en présence des officiels de la Collectivité et du préfet Philippe Chopin.

La convention signée le 27 novembre 2014 acte

la mise à disposition gracieuse de ce local pour une durée de deux ans avec possibilité de renouvellement, à compter du 1er décembre 2014.

Comme l'a précisé M. Chingan le jour de l'inauguration du local, qui a été refait à neuf par la Collectivité, la Ligue va ainsi pouvoir ouvrir une permanence à destination des malades du cancer à Saint-Martin et leur apporter un soutien précieux en termes de soins de support (soins sociaux esthétiques, activité physique, accompagnement psychologique, aides administratives et sociales, etc.).

La Présidente Aline Hanson et la 2e vice-présidente Ramona Connor ont salué l'implication de la Ligue contre le cancer et de son président Mr Chingan, envers les malades de Saint-Martin, mentionnant l'importance de l'accompagnement et de l'entraide lorsqu'on est malade du

cancer. Mr Chingan s'est dit ravi de pouvoir agir à Saint-Martin, il espère désormais que les malades viendront pousser la porte du local, où une permanence hebdomadaire a été mise en place. Le préfet Chopin a salué le travail des bénévoles et remercié la Ligue, comité de Guadeloupe, pour son investissement en faveur des malades de Saint-Martin.



Le club service Lions Club Oualichi et le club Soroptimist ont chacun offert un chèque de bienvenue au Président Mr Chingan, qui a assuré que cet argent serait utilisé au bénéfice des malades de Saint-Martin.

La Présidente accueille les représentants de la Croix-Rouge



La Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité, vendredi 21 novembre 2014, le directeur Antilles de la Croix-Rouge, monsieur Ghislain Coeffard, accompagné de l'administrateur provisoire de la délégation territoriale de Saint-Martin, monsieur Guy Guilohel. Il s'est agi lors de cette visite de courtoisie de faire un point sur les projets de la Croix-Rouge qui souhaite accentuer son action à Saint-Martin. Ghislain Coeffard a en préambule fait part à la Présidente Aline Hanson de son souhait de mettre en œuvre des partenariats sociaux

avec la Collectivité de Saint-Martin. Il a en ce sens présenté à la Présidente plusieurs idées de projets, à l'instar de l'institutionnalisation des maraudes sous la forme d'un SAMU Social ou d'une équipe mobile d'intervention sociale, de manière à mieux appréhender les besoins des personnes en errance. A l'image de la Croix-Rouge de Guadeloupe qui assure 150 maraudes par an, M. Coeffard souhaite déclinier un fonctionnement similaire à Saint-Martin, afin d'assurer une veille et un accompagnement social réguliers des SDF. La Croix-Rouge s'attache également à développer ses statistiques afin d'avoir une idée plus précises du profil de ces personnes en difficulté, et ce, dans le but d'apporter une aide ciblée. Ce point sociologique sera effectué localement par la délégation territoriale de la Croix-Rouge. Des statistiques seront aussi réalisées dans le domaine de l'aide alimentaire, la Croix-Rouge ayant le projet de créer une épicerie sociale sur notre territoire.

Comme l'a précisé M. Coeffard, la Croix-Rouge est disposée à apporter une aide soutenue à la Collectivité dans plusieurs domaines du social, à l'instar de l'aide aux enfants, aux personnes âgées et aux jeunes sans emploi, avec la possibilité d'instaurer des projets d'insertion. Une présence accrue de la Croix-Rouge dans les quartiers sensibles a également été évoquée, avec un partenariat possible entre la COM et la Croix-Rouge pour la création d'une Maison de la Parentalité.

La Présidente Aline Hanson a accueilli avec enthousiasme les propositions de la Croix-Rouge, qui seront suivies et travaillées par le Pôle Solidarité & Familles, présidé par la 2e vice-présidente Ramona Connor.

Les jeunes de Sandy Ground reçus en Collectivité



La Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité, lundi 24 novembre 2014, une délégation du quartier de Sandy Ground pour une réunion de travail sur l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier.

Sur la question de l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, le directeur de l'Etablissement des Eaux et Assainissement de la Collectivité s'est rendu à Sandy Ground, mardi 25 novembre, afin de vérifier les points sensibles évoqués par les ha-

bitants du quartier, sachant que l'EEASM a d'ores et déjà engagé une phase de travaux visant à réhabiliter les réseaux de canalisations dans ce secteur.

Sur le thème des infrastructures sportives, la Collectivité a fait le point avec la Semsamar sur la réhabilitation des plateaux sportifs dans les quartiers et la rénovation des centres culturels, la Présidente souhaitant mener à bien ces deux projets dans les meilleurs délais.

La réhabilitation du stade Albéric Richards de Sandy Ground devrait être achevée courant premier trimestre 2015, tout comme la rénovation de l'éclairage public du quartier. La Collectivité envisage également de créer des espaces de loisirs sportifs dans chaque quartier de l'île.

Dans le cadre du CLSPD et de la lutte contre la délinquance, une Convention tripartite a été d'être signée avec l'Etat et l'association d'insertion ACED, concernant la mise en place d'un dispositif d'animation des quartiers et d'occupation des jeunes du territoire, avec la présence de médiateurs de rue dans les quartiers sensibles de Saint-Martin, adossée à la création d'une plateforme d'écoute et de prise en charge des personnes en difficulté par des professionnels. Un dispositif dont bénéficiera Sandy Ground et dont la mise en œuvre est prévue au premier trimestre 2015.

Par cette rencontre, la Présidente Hanson a souhaité donner une écoute aux représentants du quartier, tout en leur apportant la preuve du travail actuellement mené par la Collectivité pour améliorer le cadre de vie des habitants de Saint-Martin dans son ensemble. A noter la présence lors de cette réunion des conseillers territoriaux Alain Gros-Désormeaux et Antero Santos Paulino, sachant que le responsable du Conseil de Quartier Mr Richardson était aussi présent, à l'invitation de la Présidente.

L'ACTUALITÉ de la COM en bref...

Les orientations budgétaires de 2015 présentées en conseil territorial

Le 20 novembre dernier, les élus de la Collectivité ont été réunis en séance plénière du conseil territorial pour la présentation des orientations budgétaires 2015.

Cette séance fleuve du conseil territorial a nécessité six longues heures de débats durant lesquelles les élus ont tout d'abord fixé les taux d'imposition pour l'année 2015, qui sont restés inchangés. Dans un deuxième temps, les établissements publics de la Collectivité ont présenté leur bilan d'activité 2013 et leurs perspectives 2015. Dans un troisième et dernier temps, les élus ont pris acte des éléments relatifs aux orientations budgétaires pour l'exercice 2015. Le ROB (Rapport sur les Orientations Budgétaires) indiquant les grandes lignes de la politique de la majorité a ainsi été présenté. « Ces orientations s'inscrivent dans la continuité de l'exercice précédent dans un contexte de crise financière, économique et sociale qui perdure, et avec des difficultés structurelles bien identifiées », a indiqué la Présidente. Le débat sur les OB a ainsi été l'occasion de déterminer les principaux éléments du projet de budget pour 2015, ainsi que les projets en cours et à venir en fonctionnement et en investissement. Le budget 2015 sera voté en Conseil territorial le 18 décembre prochain.

La Guyane et la Martinique invitées aux festivités du Saint-Martin's Day :

La présidente Aline Hanson avait convié pour les festivités du Saint-Martin's Day à Quartier d'Orléans la députée de Guyane, Chantal Berthelot, et le maire de Fort-de-France, Didier Laguerre, afin que ces deux personnalités politiques des Antilles Guyane puissent partager les traditions séculaires de Saint-Martin et découvrir notre territoire.

S'est joint aux festivités à l'invitation de la Présidente, le rapporteur de la commission européenne, Pierre Dirlwanger, présent à Saint-Martin dans le cadre de la réunion du comité de pilotage du Programme Opérationnel Saint-Martin Sint Maarten, qui s'est tenue en préfecture le lundi 10 novembre. Les invités de la Présidente ont ensuite effectué un tour de l'île guidé par les vice-présidents Ramona Connor et Wendel Cocks, et la présidente de l'Office de Tourisme, Jeanne Vanterpool, lors duquel leur ont été présentés le potentiel et les enjeux économiques de notre belle île.



Chantal Berthelot, député de Guyane, la Présidente Aline Hanson, le maire de Fort de France, Didier Laguerre, et à sa gauche, Pierre Dirlwanger, rapporteur de la commission européenne.

Inondation du 8 novembre : la Présidente adresse un courrier à la ministre des Outre-mer

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur notre territoire le 8 novembre dernier ont entraîné d'importantes inondations. Certains administrés ont été

touchés, trois semaines seulement après le passage de l'ouragan Gonzalo sur les îles du Nord. L'ouragan ayant fait de considérables dégâts, la Collectivité de Saint-Martin a déposé une demande auprès du gouvernement afin de déclencher le dispositif Catastrophe Naturelle, permettant aux administrés (assurés) un remboursement plus rapide des assurances. Le gouvernement n'ayant pas encore décrété l'état de Catastrophe Naturelle, la Présidente de la Collectivité a adressé un courrier complémentaire à la ministre des Outre-mer George Pau-Langevin, comportant de nouveaux éléments liés aux inondations. La Collectivité de Saint-Martin attend désormais la réponse de l'état quand au classement en Cat Nat.

Ramassage des déchets : La Collectivité appelle à un comportement citoyen

La Collectivité de Saint-Martin rappelle aux professionnels et particuliers réa-



lisant des travaux qu'ils doivent impérativement déposer leurs déchets (plaques de plâtre, vieux carrelages, gravats et électroménager hors d'usage) au centre de tri de Grandes Cayes à Cul de Sac. Les déchets de chantiers finissent trop souvent sur le bord des routes, dans l'irrespect le plus total de notre environnement.

Il est également rappelé aux commerçants que leurs cartons et autres déchets professionnels doivent être déposés par leurs soins au centre de tri de Grandes Cayes.

Si la Collectivité de Saint-Martin a mis en place un ramassage quotidien des déchets ménagers, elle n'a pas vocation à prendre à sa charge le ramassage des gravats de chantiers. Il est donc demandé aux personnes concernées de respecter ces consignes environnementales et citoyennes élémentaires.

EEASM : Les travaux sur le réseau d'eau et assainissement se poursuivent

La Collectivité de Saint-Martin et son Etablissement des Eaux et Assainissement (EEASM) informent les usagers de la route qu'en raison de travaux actuellement réalisés sur le réseau d'assainissement entre Concordia et Sandy Ground, la circulation sera alternée à l'entrée de Sandy Ground (en direction du pont), jusqu'à la mi-décembre. Ces travaux d'envergure concernent la réhabilitation du réseau des eaux usées vers le poste de refoulement de Sandy Ground.

La circulation sera également alternée de façon ponctuelle sur la RN7 entre Agrément et Cripple Gate au rythme de la réfection de la chaussée dans le cadre de la pose de la nouvelle canalisation d'eau potable. La Collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre compréhension, ces travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées étant nécessaires pour le bien être de tous.

Rencontres de travail avec l'Éducation Nationale

Visite du recteur Stephan Martens

Le 21 novembre 2014, la Présidente du Conseil Territorial, accompagnée de ses services, le DGA du Pôle Développement Humain, et le Directeur de l'Éducation, a reçu le Recteur de l'Académie Stephan Martens et son équipe composée du Représentant du Recteur, Jean-Marie Jespère, du SGA Pierre-Marie Firmin, et du proviseur adjoint du LPO de Saint-Martin, Frantz Gumbs, afin d'une part de dresser un état de la situation des établissements scolaires suite aux passages de l'ouragan Gonzalo et des inondations du 8 novembre, et d'autre part de discuter sur l'avancée des travaux de la cité scolaire.

Les échanges brefs et constructifs ont permis de dégager des pistes de travail au sujet de la cité scolaire et de la carte de formation qui s'y rattache, de souligner la réactivité des différents services de la Collectivité lors de la gestion des aléas climatiques, l'implication des services de l'Etat, et le sens civique des parents et des enseignants qui n'ont pas hésité à s'investir dans la remise en état des locaux.



Visite de l'Inspecteur général de l'Éducation nationale

Le 28 novembre 2014, la Présidente de la Collectivité, accompagnée de ses services, le DGA du Pôle Développement Humain, et le Directeur de l'Éducation, a reçu M. Petreault, inspecteur général de l'Éducation nationale et le Représentant du Recteur M. Jean-Marie Jespère, dans le cadre de sa mission d'évaluation du bilinguisme à Saint-Martin.

A ce titre, la Présidente a dressé l'historique de l'enseignement bilingue, elle a souligné l'implication de la Collectivité et demandé la construction d'outils didactiques adaptés au territoire. La Présidente a également insisté sur la nécessaire implantation d'un laboratoire de langues à Saint-Martin.



1^{RE} ÉDITION DU FORUM DES PARENTS Réconcilier les parents avec l'école

Une organisation conjointe menée par l'Éducation nationale, la Collectivité, et les clubs Rotary et Rotary Saint-Martin Nord, a permis cette rencontre entre parents d'élèves et système scolaire, via différents partenaires tels que la BPDJ, la Sécurité Sociale, l'Union des parents d'élèves, la CAF, la CTOS des associations et le corps enseignants.

Un rendez-vous privilégié basé sur l'échange, qui a permis d'opérer un rapprochement entre l'institution et les parents d'élèves, afin que ces derniers saisissent mieux le fonctionnement de l'école et les enjeux de la scolarité des enfants. Les différentes allocutions ont toutes ex-

primé le même souhait visant à sensibiliser les parents au parcours scolaire de leur(s) enfant(s) et à l'importance de leur rôle dans l'éducation, qui ne peut plus être considérée comme une mission exclusive des enseignants - dont l'instruction demeure le leitmotiv.

Les parents ont ainsi pu rencontrer les partenaires présents à travers les nombreux stands exposés dans les salles de classe, montrant ainsi l'intérêt qu'ils portent à leurs enfants. Une journée réussie qui a rempli ses objectifs, à l'instar de la participation à la prévention des violences scolaires, au regard de l'agression d'une enseignante en octobre dernier, qui a réveillé les consciences.

La Présidente inaugure l'Institut de Beauté pédagogique

La première entreprise d'insertion pédagogique, spécialisée dans la coiffure et l'esthétique et employant cinq salariés, a été inaugurée à la mi-novembre par la Présidente Aline Hanson et le préfet Philippe Chopin.

Située au n°1 de la rue de la Liberté, ce premier institut d'insertion par l'activité économique a ouvert ses portes le 1er septembre 2014 avant d'être officiellement inauguré le 10 novembre dernier.

Initiée par mesdames Aline Freedom et Chantal Chipotel, cette entreprise d'insertion a été soutenue par l'Etat, la Collectivité, Initiative Saint-Martin et le Pôle Emploi. Cinq salariés ont donc été recrutés après avoir obtenu leur CAP Coiffure ou Esthétique, deux sessions de formation financées par la Collectivité de Saint-Martin. Sous contrat CDDI (Contrat à durée détermi-

née d'insertion) pour une durée de deux ans, les cinq jeunes employés vont désormais pouvoir obtenir un Brevet Professionnel dans leur domaine de compétence.

Avec un emplacement central au cœur de Marigot, un personnel formé et des tarifs attractifs, l'institut de beauté pédagogique devrait faire le bonheur d'une nombreuse clientèle. La Présidente Aline Hanson, tout comme le préfet Philippe Chopin, ont fait l'éloge de ce projet atypique et solidaire et encouragé la population à recourir à ses services.



Les élèves du PÉRISCOLAIRE présentent l'exposition « Saint-Martin d'hier et d'aujourd'hui »

Judi 13 novembre dernier, les enfants du périscolaire et la bibliothèque des écoles (BCD) ont uni leurs efforts afin de présenter une exposition intitulée « Saint-Martin d'hier et d'aujourd'hui », à l'école élémentaire Hervé Williams 2, dans le cadre des festivités du Saint-Martin's Day.

Comme l'indique Maryse Burnett, directrice du périscolaire de l'école Hervé Williams 2, cette exposition a regroupé photographies, textes et images du Saint-Martin d'antan et du Saint-Martin d'aujourd'hui, avec

une partie dédiée aux objets utilisés autrefois dans la vie quotidienne. Elle a donc mis en lumière l'histoire et les traditions locales des deux parties de l'île, à l'instar des combats de coqs, des plantations de canne à sucre, de l'archéologie précolombienne, de la tradition des Steel Pans, sans oublier le Traité de Concordia et son impact toujours visible sur la vie contemporaine. Des objets anciens ont également été exposés, et c'est ainsi que le public et les écoliers qui ont visité l'exposition ont pu découvrir les anciennes lampes à pétrole, les pots à charbon, et tous les objets utilisés autrefois par les habitants de l'île.

« Une manière de présenter Saint-Martin aux enfants », a déclaré Maryse Burnett qui a précisé que de nombreuses recherches avaient été effectuées pour pouvoir mener à bien cette exposition.

Trois animatrices en tenue traditionnelle ont accueilli le public dans la cour de l'école où flottaient les drapeaux français et de Sint Maarten, de même qu'une réplique du monument de la frontière réalisée à partir de ballons de baudruche. Les écoliers n'ont pas hésité à arborer les couleurs de Saint-Martin pour l'occasion et à expliquer aux visiteurs le contenu de leur exposition, une démarche qui a beaucoup plu.



Initiative Saint-Martin récompense trois entreprises innovantes



Le Concours de l'innovation, lancé par Initiative Saint-Martin début 2014, a porté ses fruits. Les porteurs de projets avaient jusqu'au 31 mai 2014 pour déposer leur dossier de candidature auprès d'Initiative Saint-Martin ou de son partenaire dans ce projet, la CCISM.

Le 14 novembre dernier, Jean-Paul Fischer, prési-

dent, et Marc Chakhtoura, directeur, de la plateforme d'initiatives, organisaient une cérémonie de récompense en l'honneur des entreprises gagnantes. Sept entreprises de la place ont participé à ce concours qui visait à saluer des initiatives innovantes proposant une offre nouvelle sur le territoire. Toutes ont été félicitées pour leur travail : OC4 Island (écotours en pirogue), B52 Kiteschool (école

de kitesurf), Codiatic (spécialiste de l'électricité et de l'accessibilité), Hope estate Auto-école (centre de formation au transport), Awesome Sound Record (studio d'enregistrement), SysMed (logiciel médical), et Besway SXM (site de photos de soirées). Le caractère de l'innovation, l'originalité du concept, l'étendue du champ d'application sont les critères qui ont été jugés par le comité d'agrément d'Initiative Saint-Martin. Trois entreprises ont retenu l'attention du jury : Awesome Sound Record, SysMed et Bestway SXM. Elles ont chacune remporté un prix de 2000 euros et la possibilité de souscrire un prêt d'honneur (taux zéro avec un plafond de 40 000 euros).

C'est en présence des partenaires d'Initiative Saint-Martin : la CCISM, l'état, la Collectivité, la CDC, la BDAF, le Crédit Mutuel et Dauphin Telecom, que ces trois entreprises innovantes ont reçu leur prix. Le prix de la Collectivité a été remis par le conseiller territorial René-Jean Duret à Julien Diméo de la société Bestway SXM, pour son site Internet qui regroupe une communauté de 15 000 personnes. Marc-Harid et Marick Montout ont reçu le prix Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour leur entreprise Awesome Sound Record, tandis que le prix CCISM a été octroyé à Dorka Parra pour son entreprise SysMed, qui distribue un logiciel à destination des professionnels de santé.

PREMIÈRE INTERVENTION AU SÉNAT

Guillaume Arnell évoque les difficultés de Saint-Martin

Elu sénateur de Saint-Martin le 28 septembre 2014, le 1er vice-président du Conseil territorial, Guillaume Arnell, s'est exprimé pour la première fois dans l'hémicycle du palais du Luxembourg, la semaine dernière. Les sénateurs ont entamé l'examen du projet de Loi de Finances (PLF) pour 2015, le mercredi 26 novembre 2014, et le sénateur Arnell est intervenu sur la deuxième partie de la Loi, dans le cadre de la mission Outre-mer.

C'est au nom du groupe Rassemblement Démocratique et Social Européen (RDSE), dont il est membre, que le sénateur Guillaume Arnell s'est exprimé sur le budget de l'Outre-mer. Comme il l'a rappelé en préambule, la mission outre-mer est l'une des rares missions dont les crédits sont maintenus dans un contexte pourtant tendu de redressement des comptes publics. « Ce maintien est conforme à la trajectoire triennale 2014-2017, et constitue un message fort en direction de tous les territoires ultramarins », a-t-il estimé.

Profitant de la présence de la Ministre des Outre-mer dans l'hémicycle, Guillaume Arnell a choisi pour cette première intervention d'axer une grande partie de son discours sur les problématiques saint-martinoises. Il est revenu sur l'impact des derniers événements climatiques à Saint-Martin sur notre économie - à quelques jours de la haute saison touristique - estimant à trois millions d'euros les dommages sur les équipements publics causés par l'ouragan Gonzalo et les pluies

diluviennes qui ont suivi. Il a aussi dénoncé l'article 57 du PLF 2015, qui prévoit l'abrogation de l'aide à la rénovation d'hôtels, « un dispositif largement consommé par les professionnels de Saint-Martin et une suppression qui pourrait mettre en péril le fragile équilibre de ce secteur, dans un contexte économique difficile enregistrant un taux de chômage record », a indiqué Guillaume Arnell, qui n'a pas manqué d'interpeller la ministre Pau-Langevin sur l'exclusion de Saint-Martin du dispositif Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), qui pénalise fortement les entreprises de notre Collectivité.

Revenant sur la situation financière de la Collectivité de Saint-Martin, le sénateur Arnell a évoqué devant le Sénat « l'inquiétude grandissante au niveau local », et les difficultés budgétaires dues à la non compensation des charges par l'état lors du passage en COM en 2007.

Au terme de son intervention, Guillaume Arnell a approuvé au nom de son groupe RDSE les crédits alloués à la mission Outre-mer par ce projet de Loi de Finances 2015.

Le Sénateur Guillaume Arnell est également intervenu dans le cadre de la mission « Immigration, Asile, Intégration du PLF 2015 ». En appui de son propos, il a présenté le contexte migratoire de notre territoire binational et les enjeux socio-économiques qui en résultent. Le sénateur a, à ce titre, cité trois aspects révélateurs de la situation complexe de notre territoire : 8000 habitants sur la partie française en 1984, plus de 36 000 aujourd'hui, une montée en puissance du RSA

passé de 300 000 euros en 1998 à 15 millions d'euros annuels en 2013, la Collectivité accusant une dette à la CAF de 30 millions d'euros. Eu égard à ce contexte, Guillaume Arnell a prôné la nécessité d'une véritable politique de coopération transfrontalière en matière d'immigration.

Revenant au contexte national, le sénateur a précisé que le groupe RDSE approuvait les efforts budgétaires consentis par le gouvernement dans le cadre de cette mission Immigration, Asile, Intégration, qui bénéficie d'une légère hausse de 43 millions d'euros, comparé à 2014.



NB : Le sénateur Guillaume Arnell est :

- Vice-Président de la commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire,
- Vice-Président de la délégation sénatoriale à l'outre-mer
- Membre du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen
- Membre de la délégation sénatoriale aux entreprises

Armistice 14-18



HOMMAGE SOLENNEL AUX « POILUS » DE LA GRANDE GUERRE

Les autorités locales ont commémoré l'armistice de la guerre 14-18, le lundi 10 novembre 2014, avec un hommage appuyé aux morts pour la France devant le monument aux morts de Saint-Martin. Le préfet Philippe Chopin, la présidente Aline Hanson, le sénateur Guillaume Arnell, et de nombreuses personnalités, ont pris part à cette commémoration.

DES PETITS ARTISTES ONT HONORÉ

LA MÉMOIRE DE NOS SOLDATS

En parallèle de l'hommage officiel, les élèves des écoles élémentaires Jean Rostand et Hervé Williams 1 ont réalisé un formidable travail de recherches en partenariat avec Les Archives Territoriales de la Collectivité. Dans le cadre de leur participation au concours régional « Les petits artistes de la mémoire » sur la guerre 14-18, ces petits élèves ont réalisé une œuvre historique sous la forme d'un « carnet de guerre artistique ». L'exposition de leurs travaux a été présentée aux officiels

lors de la commémoration de l'Armistice ; elle est restée visible à la Collectivité tout le mois de novembre.

Ces carnets de guerre sont des témoignages poignants de « poilus » saint-martinois qui se sont battus pour la France en 14-18. Ils représentent un patrimoine historique de notre territoire que les Archives Territoriales de la Collectivité et les écoles partie prenante du projet ont su brillamment mettre en valeur, au regard d'un travail de recherches de grande qualité.

SAINT-MARTIN'S DAY

Une célébration bipartite à Quartier d'Orléans



Comme chaque année, l'île binationale de Saint-Martin s'est parée des couleurs des deux Nations amies, Saint-Martin et Sint Maarten, pour célébrer la fête patronale, le 11 novembre dernier.

Les célébrations du Saint-Martin's Day ont eu lieu cette année sur la partie française, et c'est au Quar-

tier d'Orléans, comme le veut la tradition, que les officiels des deux parties de l'île ont fêté la Saint-Martin.

Après la messe œcuménique à l'église méthodiste de Quartier d'Orléans et le traditionnel dépôt de gerbes de fleurs au monument de la Frontière de Belle-Plaine, la Collectivité de Saint-Martin a convié les officiels et leurs invités aux célébrations du



Saint-Martin's Day devant le stade de Quartier d'Orléans ; des animations et un concert étaient ensuite programmés tout au long de la journée en faveur de la population.

La Maison de Saint-Martin célèbre le Saint-Martin's Day !

La Maison de Saint-Martin, située au 54 rue de Varenne à Paris, s'est mobilisée le 08 et le 11 novembre derniers, dans le cadre des célébrations du Saint-Martin's Day.

Le samedi 08 novembre, la Maison de Saint-Martin a donné la place aux jeunes, en accueillant les membres des associations Pel'Icarus (France) et Unified Sint Maarten Connection Foundation et S4 (Pays-Bas), pour une animation culturelle au format d'une réflexion globale sur le thème de Saint-Martin.

Les membres de ces trois associations, visant à promouvoir Saint-Martin et à accompagner les étudiants saint-martinois de métropole, ont pu ainsi fêter ensemble le Saint-Martin's Day, et s'interroger sur des thèmes aussi variés que la préservation de

l'identité culturelle de Saint-Martin, le devenir du tourisme, la coopération entre le nord et le sud de l'île, le développement économique et la contribution de l'art et du sport au développement de l'île.

Le Sénateur de Saint-Martin, Guillaume Arnell, qui se trouvait à Paris le 08 novembre, a tenu à être présent pour soutenir cette initiative culturelle de l'équipe de la Maison de Saint-Martin. Il n'a pas hésité à encourager les jeunes gens présents à poursuivre leur engagement pour Saint-Martin, afin de pouvoir apporter le moment venu leur expérience au bénéfice du territoire.

La culture saint-martinoise résonne dans d'hexagone !

La fête de la Saint-Martin, le 11 novembre 2014, a également été l'occasion de se réunir à la Maison de Saint-Martin pour donner un écho national à cette célébration saint-martinoise.

De jeunes saint-martinois installés dans l'hexagone ont été invités, afin de célébrer la fête patronale, tout en leur présentant la Maison de Saint-Martin, l'équipe qui l'anime et ses missions.

Le Conseiller territorial Alain Gros-Désormeaux, présent à Paris, a représenté la Présidente Aline Hanson lors de cette cérémonie culturelle. Il a chaleureusement remercié les convives pour s'être déplacés, et leur a rappelé que « la Maison de Saint-Martin leur était dédiée et restera un point



d'accueil et d'appui pour tous ». L'importance de la coopération entre les deux parties de l'île et les 66 années de célébration du Saint-Martin's Day ont également été mis en lumière dans son allocution.

Comme cela a été défini dans ses missions de base, la Maison de Saint-Martin à Paris a ainsi fait le lien entre les Saint-Martinois domiciliés dans l'hexagone, tout en leur apportant appui et conseil et en les encourageant à réfléchir au devenir de notre territoire et à la préservation de sa culture séculaire.

